

■ **Fonds des Vieillards**, à Neuchâtel, CH-645-1006509-4, fondation, venir en aide à des personnes âgées dans le besoin, etc. (FOSC du 25.09.2002, p. 8). Augsburgер Eric n'est plus membre du conseil de fondation; ses pouvoirs sont radiés. Signature collective à deux, avec le secrétaire-caissier a été conférée à Perdrizat Daniel, de Onnens (VD), à Neuchâtel, membre et président du conseil de fondation.

Journal no 2472 du 12.10.2004
(02495916 / CH-645.1.006.509-4)